

<http://cplittoralouest.catholique.fr/Une-Eglise-synodale-qui-ecoute-debat-et-propose.html>



Une Église synodale qui écoute, débat et propose

- Communauté des paroisses -



Date de mise en ligne : lundi 8 mai 2017

Copyright © Communauté des paroisses du Littoral Ouest - Tous droits

réservés

La dernière assemblée synodale s'est tenue à Pommerit-Jaudy début avril. Elle a transmis ses propositions à l'Évêque qui proclamera ses orientations pour le diocèse, le 4 juin. Retour sur cette assemblée avec Justine Guilbaud, responsable de la communication du diocèse de Saint-Brieuc.



Comment s'est déroulée cette assemblée ?

Plus de 300 délégués se sont réunis en commissions. Ils ont travaillé sur 12 thèmes [\[1\]](#) à partir des réflexions transmises par les équipes synodales. L'objectif était de faire les choix les plus appropriés pour le diocèse afin que l'évêque puisse en retenir quelques-uns et proclamer ses orientations le 4 juin. Les membres ont échangé, débattu et amendé les propositions en étant attentif à l'expression de tous.

Après le travail en commission, ils ont voté en assemblée plénière pour retenir trois propositions prioritaires dans chaque thème, sans exclure les propositions qui ont obtenu au moins 50 % des votes. Dans cette assemblée, on a senti un vrai désir d'échange malgré des opinions différentes et une attente d'explications, de précisions sur certains points. Elles ont été fournies par Mgr Denis Moutel, notre évêque, le père Yves Labbé, chancelier et le père Gérard Le Stang, théologien accompagnateur spirituel.

Sur quels points ont porté les débats ?

Entre personnes ne se connaissant pas ou peu, il n'est pas toujours aisé de mener une réflexion commune. Malgré des façons de penser et de travailler différentes entre communautés, nous avons découvert une volonté de travailler ensemble au niveau local et à l'échelle de tout le diocèse. On a, par exemple, réfléchi au rôle des jeunes. Il faut leur donner une place dans nos communautés, sans pour autant les effrayer par le travail à accomplir. Certes, c'est la relève de demain mais c'est aussi l'Eglise d'aujourd'hui. Sans attendre, il faut les laisser s'exprimer en les impliquant davantage, par exemple dans nos cérémonies par la musique et le chant.

Comment mieux organiser les communautés

Les membres de l'assemblée synodale ont montré une réelle volonté de soutenir les prêtres en activité. Les laïcs

souhaitent les décharger des questions administratives pour qu'ils soient davantage présents dans leur charge pastorale. S'ils sont soulagés des charges matérielles, ils auront plus de temps pour leur ressourcement spirituel. Il en est de même pour les séminaristes et les jeunes prêtres à qui il faut donner le temps de s'installer sans les surcharger de dossiers. Ce soutien aux prêtres ne doit pas conduire à l'épuisement des laïcs bénévoles qui devront être davantage formés pour aller à l'essentiel. Chacun doit être efficace dans son rôle.

Le synode a-t-il abordé la question de l'ordination diaconale des femmes ?

Cette question est revenue assez fréquemment dans les contributions des équipes. Mgr Denis Moutel a lu toutes ces expressions. Il ne lui appartient pas de décider sur de tels sujets qui relèvent du Pape. Aussi, le synode ne pouvait voter sur ce point. Mais tout ce que les équipes ont transmis participe à la réflexion et donne un éclairage à notre évêque.

La mise en place des orientations demandera du temps ?

Mgr Denis Moutel va analyser les propositions, et aussi tout ce qui a été exprimé par les équipes synodales pour donner des orientations au diocèse. Il les proclamera le 4 juin et prendra des décrets à appliquer au plus vite. Il faudra du temps pour appliquer les décisions. Tout ne se fera pas en un trimestre, c'est un travail de longue haleine mais il est important que le cap soit donné. A plusieurs reprises, il nous a dit d'être audacieux et généreux dans les propositions, de ne pas avoir peur. Le 4 juin, nous découvrirons le fruit du chemin parcouru depuis 2 ans et le cap qui nous sera donné. Il nous reste à prier pour notre évêque durant ce temps qui nous mènera à la Pentecôte.



Dans 4 thèmes (à titre d'exemple), trois propositions adoptées par l'assemblée et jugées prioritaires :

- ▶ [bleu]**Témoigner** - Porter l'espérance chrétienne dans ce monde qui se cherche et que Dieu aime/[bleu]
 - 1-Accompagner les personnes qui assurent l'accueil. Une formation pour les personnes qui ont une mission d'accueil dans les maisons paroissiales sera organisée tous les trois ans au niveau diocésain. Cette formation touchera les attitudes, l'écoute, la manière d'entrer en dialogue à€i Une formation pratique sur les informations à transmettre sera assurée par la paroisse. Un outil de liaison sera mis en place entre les différentes personnes qui assurent l'accueil. Une rencontre sera organisée trois fois par an pour améliorer les conditions de ce service si important.
 - 2-Une semaine d'évangélisation dans les zones pastorales Chaque année, une semaine d'évangélisation sera

organisée dans les zones pastorales. Elle comportera chaque jour une ou deux rencontres de style et d'horaire différents pour toucher divers publics : prière, témoignage, film, conférence, débat en présence de quelques responsables diocésains de services et de mouvements.

3-Témoigner auprès des lycéens Des rencontres « mon projet de vie » seront organisées dans les lycées de l'enseignement catholique et dans les aumôneries de l'enseignement public dans le cadre de la démarche d'orientation en 1^{re} ou Terminale.

► [bleu]**La catéchèse** - Aller à la source[/bleu]

7- Catéchèse tout au long de la vie. Une catéchèse sera proposée à tous les chrétiens trois ou quatre fois par an sur un thème précis. Les paroisses rechercheront les moments favorables : avant ou après l'Eucharistie, pendant les temps liturgiques de l'Avent ou du Carême, à l'occasion d'un pardon...

8- Catéchèse pour les enfants et les parents. La responsabilité première de l'initiation des enfants revient à la famille qui trouvera auprès de la communauté chrétienne un soutien et un témoignage pour l'éducation dans la foi. Aux parents qui inscrivent leurs enfants au catéchisme, il sera proposé un parcours pour approfondir leur foi.

9- Catéchèse dans les écoles catholiques. L'évêque et la directrice diocésaine de l'enseignement catholique proposeront la création d'une commission en collaboration avec le service diocésain de la catéchèse et les services de la DDEC. Cette commission réfléchira à un plan d'action sur trois ans pour la mise en oeuvre d'une catéchèse paroissiale des enfants à l'intérieur de la semaine scolaire dans les écoles catholiques.

► [bleu]**Des communautés animées**, missionnaires, fraternelles, organisées et reliées[/bleu]

22- Animation des relais. Dans chaque relais, la communauté proposera au curé un référent pour un temps défini. Celui-ci veillera à la vie du relais en appelant les chrétiens à se réunir pour la prière, la solidarité et la participation à la vie de la commune. Il sera en relation avec le curé, les autres relais et l'EAP.

23- Appeler à partir des charismes. Dans les paroisses, deux ou trois personnes aideront le curé à repérer les talents non seulement parmi les personnes présentes aux assemblées dominicales, mais aussi chez les parents d'enfants catéchisés, dans les associations, dans les quartiers. On osera appeler par des contacts personnels, sans préjuger de la réponse, et pour des missions de durée variable ou pour une aide ponctuelle.

24- Accueil dans les presbytères. Dans chaque zone pastorale, on repérera les presbytères qui ne sont plus pleinement utilisés. Ces maisons seront proposées à des familles ou à des personnes acceptant de former une communauté de type familial, adossée à la paroisse (3 à 5 personnes). Ces personnes participeront ainsi à l'annonce de l'Évangile : accueil, prière ouverte à tous, soutien de la mission paroissiale, lien avec les paroissiens. Cet engagement sera proposé pour trois ans renouvelables, suivant une charte et avec une lettre de mission.

► [bleu]**Les familles** - Servir les personnes[/bleu]

28- Accompagnement des jeunes couples après leur préparation au mariage

Des équipes seront mises en place pour accompagner et susciter du lien entre jeunes couples et couples de la paroisse pendant leurs premières années de mariage. Cette proposition sera présentée pendant la préparation au mariage. Chaque paroisse sera inventive pour les modalités : parrainage d'un jeune couple par un couple aîné, fête pour les mariés de l'année, conférence, repas, groupe de parole, rencontres régulières ...

29- Accueil des divorcés et des divorcés remariés

A l'occasion du synode, une parole miséricordieuse sera adressée aux personnes divorcées et divorcées-remariées. L'évêque constituera, avec le concours de la pastorale familiale, une équipe diocésaine pour accueillir, accompagner, discerner, intégrer selon les mots du Pape François. (Amoris Laetitia)

30- Associer, impliquer et aider les familles dans la transmission de la foi

Un parcours familial sera proposé, dans chaque zone pastorale, pour donner aux parents et aux grands parents le goût et les moyens de transmettre la foi à leurs enfants. Ce parcours pourra comporter des séances de catéchisme, des témoignages de parents, grands-parents, parrains, marraines, une initiation à la prière en famille, des partages d'expérience.



Post-scriptum :

Voir aussi l'article [Conférence de M. Arnaud Join-Lambert](#).

[1] Témoigner - Promouvoir la culture et le patrimoine - Initiation et catéchèse - L'Eucharistie - Formation et ressourcement - Liturgie et sacrements - Des communautés reliées - Des communautés animées - Les enfants et les jeunes - Les familles - Les personnes en difficultés - La cité